



Afrique Nourricière

RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13
Site web: www.roppa.info ; E-mail: roppa@roppa-ao.org; roppa2000@yahoo.fr

<p>NOTE CONCEPTUELLE UNIVERSITE PAYSANNE DU ROPPA (UPR)</p>

Introduction

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) créé en 2000 à Cotonou (Bénin) a construit toute sa réputation sur le plaidoyer. Dix années après sa création, le ROPPA s'est soumis à une évaluation indépendante et a lancé en fonction de cette évaluation, un processus participatif pour élaborer son plan stratégique d'une durée de cinq années.

Ce plan quinquennal tout en insistant sur les acquis du ROPPA en termes de plaidoyer donne plus de place au service économique à produire aux membres induisant ainsi une demande plus grande et légitime en matière de formation et de renforcement des capacités de ses plateformes membres.

Cependant, le ROPPA maîtrise difficilement l'agenda de la formation en direction de ses membres dans la mesure où son offre de formation est restée assez souvent classique. En outre, l'offre des partenaires ne correspond pas toujours à sa demande et ne se focalise pas sur une demande adaptée aux préoccupations réelles de ses membres. En effet, les partenaires font des formations en fonction de leur propre agenda sans se soucier de la pédagogie et surtout du niveau des auditeurs. Il n'est pas rare de voir un paysan venu du village dans une même salle de formation qu'un enseignant d'université et/ou un cadre supérieur du ministère de l'agriculture avec des attentes si différentes que la formation ne permet pas de satisfaire la demande des organisations paysannes.

En outre, Beaucoup de formations ont eu lieu sans la moindre conservation du savoir et du savoir faire des organisations paysannes et l'absence totale du suivi et de l'impact de ces formations. Il n'est pas rare non plus de multiplier des formations en ciblant les mêmes acteurs et en n'ayant aucune politique de cost sharing entre les différents ateliers.

C'est toutes ces insuffisances que l'Université paysanne essaye de corriger. L'idée de l'Université paysanne n'est pas nouvelle en Afrique. L'Université Paysanne africaine (UPA) a été mise en place avec l'aide de la coopération française en 2001. Elle entreprend des formations longue durée et des formations à la carte. La première promotion de 30 personnes a été formée pendant 2 ans.

Au Brésil, une université paysanne a été mise en place avec l'aide du CIRAD et le premier cycle a été lancé du 27 septembre au 12 décembre 2003. L'université se focalisait plus sur les politiques agricoles, l'élaboration et le suivi des projets et sur les paysans sachant lire et écrire avec deux modules de formation. Les cours se font en trois mois en groupe de 20 à 30 auditeurs seulement en fin de semaine.

Ces deux expériences sont différentes car la formation de l'université paysanne du ROPPA (UPR) prend en compte trois catégories de cycles axées sur les besoins des paysans, la formation est flexible et le coût de fonctionnement est faible

comparativement à l'Université africaine et l'Université paysanne où les coûts de fonctionnement sont très élevés.

A. Contexte et justification

a. L'agriculture comme ciment de l'économie de l'Afrique de l'Ouest

L'agriculture demeure malgré les conditions climatiques difficiles un pilier de l'économie de l'Afrique de l'Ouest. Elle assure 30 à 50% du PIB de la quasi-totalité des pays de la zone et représente la principale source de revenus et de moyens d'existence pour près de 70 à 80% de la population. C'est cette même agriculture qui est à la base de l'essentiel de l'alimentation et des recettes d'exportation pour bon nombre de ces pays (près de 40%).

Selon les projections des institutions internationales (Banque Mondiale, FMI) et sous-régionales (CEDEAO, UEMOA), même si on assiste depuis une vingtaine d'années à une forte diversification des activités de production (industrie, mines, services, etc.), il est fort probable qu'à moyen terme, l'agriculture conservera encore une importance essentielle pour les revenus et les moyens d'existence des populations.

Cette agriculture est principalement dominée par les petites exploitations familiales. Il ressort d'un certain nombre d'études et de recherches que dans la sous-région ouest africaine les performances agricoles sont faibles et que l'on assisterait à une baisse continue par tête pouvant se situer autour de 0,30% au cours des cinquante dernières années. Cette baisse affecte durement la survie des ménages ruraux en raison de l'effritement des revenus et accentue le déficit céréalier.

Du coup, le débat sur la performance de l'agriculture familiale se trouve posé. L'agriculture familiale peut-elle nourrir les populations africaines et résoudre la problématique de l'insécurité alimentaire ? Il se trouve qu'on assiste à des projets/programmes de modernisation de l'agriculture qui mettent en doute la capacité des exploitations familiales à assurer une sécurité alimentaire durable de l'Afrique de l'Ouest. L'idée forte défendue par la Nouvelle Alliance (précisons qu'elle a été mise en place par de grandes multinationales avec l'engagement de l'UA, du Nepad) est la suivante : « *L'agriculture sous-tendue par les exploitations familiales n'a pas permis un véritable développement économique de l'Afrique Subsaharienne après plusieurs décennies. Par conséquent les nouvelles stratégies semblent converger vers la promotion de l'agrobusiness essentiellement orientée vers le marché extérieur, notamment mondial.* »

Les organisations paysannes (ROPPA) doutent fortement de ces initiatives basées sur une agriculture fortement productiviste. Dans leur diversité, les producteurs affirment leur solidarité face à la domination du marché mondial et aux impératifs productivistes des modèles de développement qui leur sont imposés. En effet, les

exploitations familiales ont su maintenir voire, améliorer la production alimentaire grâce à la mise en place de stratégies d'adaptation et de diversification efficaces. L'encadrement du monde paysan a été un facteur décisif dans les changements de productivité et d'amélioration des conditions de vie.

b. Importance et rôle stratégiques de l'agriculture dans le développement socio-économique

√ *Définition de l'agriculture familiale*

Malgré la diversité des définitions de l'agriculture familiale, quelques lignes essentielles peuvent être retenues. L'agriculture familiale est d'abord une *activité économique*. Cette activité économique associe une variable fondamentale, la *structure familiale* qui fait partie intégrante dans le processus de production, de répartition et de consommation.

√ *Caractéristiques de l'exploitation familiale*

Un certain nombre de traits peuvent être mobilisés pour caractériser l'agriculture familiale :

- Suivant les pays, les zones agro-écologiques et les contextes socio-culturels, on observe une diversité de l'agriculture familiale et des systèmes agricoles.
- On observe en outre, une diversification des activités de production liées à l'agriculture familiale : végétale et animal, pêche, chasse, cueillette, commerce et artisanat. Dans cette même optique, on pourrait ajouter les stratégies migratoires (internes, internationales) à plus ou moins long terme comme sous-système de l'agriculture familiale.
- Par ailleurs, dans cette unité familiale, l'accès aux ressources foncières et aux biens agricoles s'acquiert traditionnellement par héritage ou autres transactions sociales telles que des dons et des prêts (ces modes n'entraînant pas de mobilisation de ressources financières).
- Enfin, l'agriculture familiale n'est pas statique ou imperméable à toute dynamique de mutation et/ou de changement.

Dans la perspective de l'Université paysanne du ROPPA, l'agriculture familiale sera appréhendée comme un système économique, social et culturel dynamique doté de capacités adaptatives et anticipatrices.

c. La question de la formation paysanne

Il est largement reconnu que l'encadrement a été un facteur important dans les changements de productivité et d'amélioration des conditions de vie des paysannes dans beaucoup de régions en Afrique de l'Ouest. L'amélioration de l'agriculture familiale passe nécessairement par des formations soutenues par des financements.

Et c'est la question de l'adaptation de la formation qui demeure le problème général de l'exploitation familiale. De façon spécifique trois enjeux peuvent être soulignés : i) l'absence d'un cadre approprié de formation, ii) les niveaux de formation ; iii) et les types de formations pour permettre à l'agriculture familiale de jouer pleinement son rôle de moteur de réduction de la pauvreté et de contribuer au développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

d. Enjeux pour le ROPPA et ses plateformes membres

Quid du ROPPA face aux défis ci-dessus mentionnés ? Face à tous ces défis auxquels l'agriculture ouest-africaine, le ROPPA a souhaité s'investir dans la modernisation des exploitations familiales. Pour ce faire, les actions du ROPPA et de ses membres au cours des cinq prochaines années cibleront quatre domaines d'actions :

(i) Le premier domaine d'actions consiste à cerner les dynamiques des exploitations familiales en vue de renforcer les capacités des OPPA à fournir des services technico-économiques à leurs membres et la promotion/soutien de leurs initiatives économiques;

(ii) Le second domaine d'actions renforcera les acquis et les expériences accumulés depuis 2000 dans le plaidoyer en vue de politiques, de stratégies et d'interventions publiques plus favorables au développement durable des exploitations agricoles familiales;

(iii) Le troisième domaine d'actions permettra au ROPPA de continuer la consolidation de sa gouvernance interne amorcée dans le cadre du programme intérimaire en vue de renforcer de manière durable sa crédibilité institutionnelle et celle de l'ensemble de ses plateformes nationales membres;

(iv) Un quatrième domaine d'actions vise à soutenir la construction au niveau du ROPPA et des plateformes nationales d'équipes techniques de haut niveau avec les moyens nécessaires et les compétences requises qui leur apportent les services nécessaires permettant la mise en œuvre de la vision et des missions du réseau.

Pour atteindre ces ambitions, la problématique de la formation et le renforcement de capacités demeurent une dimension fondamentale. Dans cette perspective, le ROPPA a décidé de mettre l'accent sur cette question, en s'engageant dans l'élaboration d'une politique systématique de la formation notamment dans ses aspects technique, professionnel, entrepreneurial. D'où le concept de l'Université Paysanne qui est avant tout une politique de formation à grande échelle sur une période donnée et à un lieu dit. Dans cette perspective, l'Université n'est pas figée, elle est mobile et se tiendra de manière tournante dans les pays membres du ROPPA.

En mettant en place cette formule de formation, le ROPPA cherche à maîtriser l'agenda de la formation en direction de ses membres et se positionner comme un

centre d'excellence en matière d'offres de formation en direction du monde rural. En effet, le premier constat que l'on peut faire, est que l'offre de formation proposée par les différents des partenaires ne correspond pas toujours à ses besoins et celui de ses membres, de plus elle n'est pas guidée par la demande. Ainsi, on vient à penser que les partenaires font des formations en fonction de leur propre agenda. Ces formations ainsi proposées se soucient peu ou prou des méthodes andragogiques appropriées à l'apprentissage des producteurs qui sont des acteurs adultes. Les savoir-faire accumulés par les producteurs sont peu valorisés et on ne met pas suffisamment à profit les compétences générées par les leaders que le mouvement dans sa dynamique a su générer au cours de sa trajectoire fort riche.

Il arrive aussi que les formations proposées ne soient pas trop regardantes sur la disparité de niveau entre les différents auditeurs qui y prennent part ce qui n'est pas sans poser de problème quant à l'efficacité recherchée.

Enfin, on remarque les formations dispensées se préoccupent peu de ce que sont devenus les auditeurs bénéficiaires. Autrement dit, il y a l'absence totale de suivi-évaluation et de suivi des impacts/effets des formations et des changements qu'elles ont produit sur les formés et leur environnement.

Au total, l'université paysanne, en tirant les leçons du passé notamment de l'Université Paysanne Africaine qui a vécu, se promet de prendre en compte toutes les insuffisances relevées plus haut tout en construisant sur les acquis de cette expérience.

B. Vision idéologique : valoriser le savoir paysan et démocratiser le savoir

Pendant longtemps le savoir a souvent été présenté comme l'apanage des experts. Ces derniers devant orienter les producteurs africains en leur apportant le paquet technologique en vue de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Cette approche ne met pas suffisamment en exergue (ou ignore simplement) le savoir paysan. Elle ne considère pas non plus le producteur comme source d'innovation.

L'université paysanne du ROPPA va s'inscrire dans une toute autre approche. Elle mettra le producteur et ses savoirs au centre du dispositif de l'apprentissage. Les sociétés paysannes peuvent emprunter, innover et anticiper, toutes capacités qui le plus souvent leur ont été déniées par les agents/acteurs de développement. Les savoirs paysans participent de manière très importante au processus d'amélioration adaptative des nouvelles technologies et de ce fait à leur diffusion. Ces adaptations améliorent l'usage des nouvelles techniques aussi bien que des anciennes. Elles rendent les premières mieux adaptées et les secondes plus efficaces.

L'Université paysanne du ROPPA aura pour vision :

De manière globale, la formation d'un exploitant familial innovateur.

De manière spécifique :

- Une formation au service d'une agriculture basée sur l'exploitation familiale ;
- Un cadre de référence pour la promotion de l'exploitation familiale et des valeurs qui s'y rattachent ;
- Un cadre de valorisation de l'expérience des OP et de promotion des valeurs du mouvement paysan ouest africain ;
- Un espace de « démocratisation » du savoir ;
- Un cadre d'émergence de nouvelles initiatives créatrices d'innovations pratiques et sociales ;
- Une mise en synergie de la multiplicité des expériences/compétences apportées par différents acteurs.

C. Objectifs stratégiques

L'université paysanne est un cadre de référence pour la formation des OP en utilisant des outils pélagiques appropriés pour des besoins exprimés dans les domaines prioritaires du plan stratégique du ROPPA (fourniture des services économiques, renforcement capacité technique du Secrétariat exécutif et des plateformes, renforcement du plaidoyer).

De façon spécifique, l'université paysanne permet de :

- Mettre en place un agenda de formation axée sur les besoins du ROPPA,
- Mobiliser un ensemble de partenaires autour des besoins de formation du ROPPA et des autres OP de l'Afrique de l'Ouest,
- Faire un dialogue régional sur les thématiques de la formation et les grandes questions du développement agricole,
- Renforcer le leadership du ROPPA dans le domaine de la formation régionale,
- Renforcer le mouvement paysan ouest africain par la formation de jeunes leaders (femmes et jeunes),
- Faciliter la transmission de la culture associative et organisationnelle, les bonnes traditions du mouvement paysan aux nouvelles générations de responsables (i) valeurs, principes, histoire (ii) identité du mouvement paysan ouest africain.

D. Orientations pédagogiques

Les différentes sessions de l'Université Paysanne devraient rendre les stagiaires et participants capables:

- D'avoir des capacités d'analyse de l'évolution et de la dynamique des contextes agricoles en Afrique de l'Ouest ;
- D'influencer les politiques agricoles et rurales régionales et sectorielles ;
- De mettre en œuvre des activités économiques (services aux exploitations familiales) ;
- D'approprier et d'appliquer des techniques de productions par les exploitations familiales (appui à l'innovation technique, valorisation des innovations paysannes).

E. Démarche méthodologique et outils pédagogiques

Il faut rappeler que la valorisation du savoir des producteurs devrait être au cœur du dispositif de l'Université Paysanne du ROPPA. Pour ce faire, deux méthodes seront mobilisées et combinées de manière intelligible. Il s'agit de la méthode pédagogique active et de l'apprentissage ancré dans les expériences des acteurs.

a) Approche pédagogique active

Les principes de base de la pédagogie active sont les suivantes :

« L'acquisition de la connaissance et de la compétence ne réside pas dans le fait de savoir, mais dans l'habilité d'utiliser le savoir et dans la capacité de transformer les connaissances en comportements. » (Rubben).

« Ce n'est pas le savoir qu'il s'agit d'inculquer, c'est la personne qui doit arriver à son propre épanouissement. Le point de départ de la pédagogie ne doit pas être de civiliser, mais de former des personnes libres, des caractères souverains. » (Stirner).

L'approche pédagogique active est basée sur une dimension relationnelle de la transmission de connaissances. Elle vise une mobilisation active des apprenants. L'accompagnateur est dans un rôle d'appui, d'orientation, de stimulation, mettant les apprenants au centre du dispositif pédagogique. Dans cette perspective, l'apprenant se trouve fortement responsabilisé.

b) Approche basée sur l'apprentissage ancré dans les expériences des acteurs

L'hypothèse de base qui sous-tend cette approche est la suivante : Les producteurs disposent de savoirs et d'expériences pertinents. Ces éléments devraient être mobilisés afin que la formation soit ancrée dans le vécu réel des apprenants. En outre, il s'agira de valoriser les expériences des organisations paysannes d'une part,

et, d'autre part celles des leaders paysans que le mouvement paysan a générés. Dans cette démarche basée sur l'apprentissage expérientielle, la tâche du formateur consiste à impliquer les apprenants dans des situations concrètes tirées de la réalité afin qu'ils puissent appliquer leurs compétences et les faire évoluer au cours de la formation.

Dans la mise en œuvre de l'approche basée sur l'apprentissage ancré dans les expériences des acteurs, la diversité des études cas est garante de la motivation des apprenants, par le recours à des scénarios structurés où le formateur intervient peu et à des scénarios plus ouverts favorisant des interactions entre participants. En outre, elle se fait par la mobilisation de diverses formes pédagogiques, s'appuyant sur les savoirs existants (pré requis), mêlant exercices progressifs et discussions libres, le travail sur des contenus à une réflexion sur l'implication et la participation de chacun.

F. Ancrage institutionnel, organisationnel et fonctionnel de l'UPR

a. Cadre institutionnel l'UPR

L'Université paysanne du ROPPA aura un caractère sous-régional, sans siège fixe (stratégie tournante), qui a pour engagement fondamental de former, cimenter et articuler entre eux les organisations paysannes, les acteurs institutionnels mobilisés pour la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Elle est un programme du ROPPA et des organisations paysannes qui s'inscrit dans les orientations stratégiques du ROPPA.

- L'Université paysanne fonctionne en réseau, autour du ROPPA ;
- Les thématiques qui feront l'objet des formations s'inscriront en droite ligne des préoccupations des organisations paysannes ;
- En fonction de la demande des producteurs et du conseil d'administration du ROPPA, les choix des thématiques sera évolutif, adaptatif et flexible.

L'université paysanne de ROPPA ne délivre pas de diplôme mais des attestations de formation. Elle a trois cycles de formations (niveau 1, 2 et 3) et touche à trois principales catégories de formations identifiées par le plan stratégique (fourniture du service économique, Gouvernance et gestion économique).

Sur le plan institutionnel, l'armature suivante sera mise en place :

- Un co-président identifié parmi les personnes ayant une grande influence en Afrique de l'Ouest notamment dans le secteur agricole. L'autre co-président est le Président du ROPPA ;
- Un co-recteur sera identifié. Ce dernier devra justifier d'une bonne réputation dans la formation en relation avec l'agriculture et si possible au niveau du mouvement

paysan. L'autre co-recteur est le SE du ROPPA pour s'assurer de l'appropriation du processus ;

- Le rectorat sera renforcé par l'expert ROPPA en charge du renforcement des capacités quelques membres du comité scientifique plus des personnes ressources en provenance prioritairement du mouvement paysan, de la région, les partenaires techniques;
- Le programme de l'université et les cours en français et en anglais sont validés par le rectorat et les niveaux 1, 2, 3 scrupuleusement respectés en fonction du profil des auditeurs qui seront communiqués en avance et une sélection appropriée effectuée. Cette sélection ne vise pas à éliminer les candidats mais a s'assurer que les auditeurs suivent les cours appropriés,
- A coté des cours dispensées, l'université paysanne organisera deux conférences sur un sujet crucial en relation avec le thème de l'université et une conférence de presse sera organisée.
- L'université paysanne durera 15 jours. Les formations auront lieu parallèlement et les participants se remplaceront en fonction du cours programmé. Avec cette stratégie, les participants seront présents à l'université entre 5 jours et 15 jours.

Le Directeur du NEPAD est pressenti pour être le co-président de l'Université paysanne avec le Président du ROPPA. Le comité de pilotage de l'Université est composé du CTA, de la FAO, du FIDA, du CORAF, de deux personnalités de la formation (un francophone et un anglophone), de l'UEMOA, de la CEDEAO, du CILSS, de 2 représentants de l'agro-industrie, de RBM, de l'APESS, du CORET, un représentant de la plateforme qui accueille l'université et un représentant de la plateforme qui accueillera l'université l'année suivante.

b. Organisation et fonctionnement de l'Université Paysanne

Réunion du comité de pilotage et du directoire de l'Université

L'université dispose au niveau technique d'un directoire dirigé par le Secrétaire Exécutif du ROPPA, deux experts de la région identifiés pour l'assister pour le contenu, la programmation des cours ainsi que l'identification des experts. Ce directoire sera accompagné par les experts en provenance de deux plateformes, de la FAO, du FIDA, du CTA, du CORAF, de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'expert en charge du renforcement des capacités assurera le secrétariat.

Le Directoire travaille sur le niveau exigé pour chaque cycle de formation (niveau 1, 2,3) et procède au lancement de l'appel à candidature pour recruter les candidats en dehors du ROPPA. Le directoire prépare également le programme provisoire qui sera soumis au comité de pilotage.

Rencontre du comité de pilotage avec les autorités politiques du pays hôte

Le Comité de Pilotage ou Comité Pédagogique vise à valider le contenu des cours, les différents cycles ainsi que le programme de l'université.

Le comité d'organisation travaille en étroite collaboration avec les autorités politiques de l'état hôte de l'avancement du dossier et surtout d'identifier un représentant du ministre de l'agriculture pour siéger au comité de pilotage. Il s'agira aussi d'identifier les partenaires locaux ainsi que le lieu de la tenue de l'université paysanne.

c. Tenue de l'Université Paysanne et public cible

L'Université sera organisée sur 15 jours au maximum jours avec trois grandes conférences publiques animées par des personnalités de l'agriculture de la région y compris le ministre en charge de l'agriculture du pays hôte. Il y a trois cycles de formation de 30 personnes/cycle. Un quota genre sera appliqué avec 50% de femmes et 50% de jeunes.

G. Résultats attendus

- Des formations appropriées et pertinentes sont dispensées en fonction des priorités du plan stratégique du ROPPA ;
- Un cadre régional de formation pour les organisations paysannes existe et est opérationnel;
- Une plateforme de discussions sur la formation en Afrique de l'Ouest existe et est opérationnel ;
- Des experts producteurs sont identifiés dans l'optique d'une véritable appropriation de la formation au sein des producteurs et d'un ancrage durable de l'UPR ;
- Une dynamique collective (partenaires techniques, plateformes, etc.) autour de la formation paysanne est lancée.